

REPUBLIQUE FRANCAISE

\*\*\*\*\*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU

SYNDICAT MIXTE

SIZIAF

\*\*\*\*\*

SEANCE DU 24 FEVRIER 2022

\*\*\*\*\*

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-quatre février à dix-huit heures trente, le Comité Syndical s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur André KUCHCINSKI, suite à la convocation qui lui a été faite le dix-sept février, conformément à la loi, dont un exemplaire a été affiché à la porte du siège du Syndicat.

Étaient présents : M. André KUCHCINSKI, M. Steve BOSSART, M. Philippe BOULERT, M. Jean-Luc BOULET, M. Sylvain COCQ, M. Sébastien DARRAS, M. Alain DE CARRION, M. Jérôme DEMULLIER, M. Jean-Marie DOUVRY, M. Philippe DRUMÉZ, M. Yves DUPONT, M. Jean Michel DUPONT, Mme Leslie DZIURLA, Mme Joelle FONTAINE, M. André GUILLOU, M. Stéphane POULET, Mme Ewa VIVIER, M. Jean François ANTONINI, M. Philippe DALLE, M. Paul DRON, M. Christophe DRUELLES, M. Nicolas FRANCKE, M. Bernard JASPART, M. Jean Louis LEFEBVRE, M. Manuel LENGAINNE, M. Sébastien MESSANT, M. Sébastien OGEZ, M. Marcel PART, Mme Christine STIEVENARD, Mme Monique ZARABSKI.

Étaient excusés : M. Kévin DEGREAUX, M. Nicolas GODART, M. Sylvain ROBERT

Ont donné procuration : Monsieur Jean François CARON à Madame Christine STIEVENARD, Monsieur Patrick PIQUET-BACQUET à Madame Monique ZARABSKI, Monsieur Dominique DELECOURT à Monsieur Philippe BOULERT, Monsieur Alain QUEVA à Monsieur Jean Luc BOULET, Monsieur Sébastien DECARPENTRY à Monsieur Sébastien DARRAS, Madame Nathalie LIMEUX à Monsieur Alain DE CARRION, Monsieur Patrice FRERE à Monsieur Alain DE CARRION, Madame Pascale JOURDAIN à Monsieur Jérôme DEMULLIER, Madame Véronique DERANSY à Monsieur Stéphane POULET, Monsieur Hugues HOUZE DE L'AULNOIT à Madame Ewa VIVIER, Monsieur Ludovic GAMBIEZ à Monsieur Philippe DALLE, Monsieur Frédéric WALLEZ à Monsieur André KUCHCINSKI, Madame Anne Sophie DUBOIS à Monsieur André KUCHCINSKI, Monsieur Georges KOPROWSKI à Monsieur Sébastien MESSANT, Monsieur Olivier GACQUERES à Monsieur Steve BOSSART, Madame Carine BANAS à Monsieur Sébastien OGEZ.

Secrétaire de séance : M. Jean Michel DUPONT

Pour faire face à des projets d'aménagement coûteux dans les années à venir et notamment la requalification du foncier libéré par PSA et le soutien financier important à l'implantation d'ACC, le SIZIAF a lancé en Mai 2020 une mission d'assistant à maîtrise d'ouvrage pour la recherche de subventions. Cette première phase de la mission a permis d'analyser les projets du SIZIAF et d'identifier les opportunités de subventions et les fonds européens, nationaux et/ou régionaux correspondants.

La 2ème phase de la mission d'assistance du SIZIAF dans la recherche de subventions correspondant à l'accompagnement du SIZIAF pour le montage et la négociation des demandes de subventions puis pour la gestion des projets financés, nécessitait de lancer un appel d'offres pour choisir un prestataire.

Convocation adressée aux  
délégués le :

17 Février 2022

Délégués :

- En exercice : 49
- Présents : 30
- Votants : 46

Délibération affichée le :

2 Mars 2022

Délibération certifiée

exécutoire le :

2 Mars 2022

8 –

**AMO RECHERCHE DE  
FINANCEMENT :  
AUTORISATION DU  
PRESIDENT A SIGNER  
LE MARCHE**

La rémunération de ce type de marché peut se faire par une part fixe par dossier de subvention déposé et une part variable (%) sur le montant de la subvention obtenue.

Compte-tenu des demandes de subventions potentielles, l'estimation de ce marché est supérieure à 200 000 euros.

Une consultation selon une procédure d'appel d'offres a été lancée. 3 offres ont été reçues et la CAO du 13 Janvier 2022 a décidé de retenir l'offre du cabinet INIUM présentant l'offre économiquement la plus avantageuse,

Vu les prix proposés par le cabinet INIUM,

Offre	N°	Intitulé	Montant prévisionnel des subventions	Part fixe H.T.	Pourcentage sur les subventions perçues	Commissions de succès (% x montant prévisionnel des subventions)	
<b>ACCOMPAGNEMENT DU SIZIAF ET MONTAGE DES DOSSIERS DE DEMANDE DE SUBVENTIONS</b>							
INIUM	<u>1</u>	Dispositifs Nationaux et/ou régionaux ( type ADEME, Agence de l'eau,...)	S < 200k€	2 000 €			
	<u>2</u>		200k€ ≤ S < 500k€	2 000 €			
	<u>3</u>		500 k€	3 000 €	5%	25 000 €	
	<u>4</u>	Dispositifs Européens (type FEDER, INTERREG, LIFE, ...)	750k€	5 000 €	5%	37 500 €	
	<u>5</u>		1,5M€	5 000 €	4%	60 000 €	
	<b>GESTION DES DOSSIERS DE DEMANDE DE SUBVENTIONS</b>						
	<u>8</u>	Dispositifs Nationaux et/ou régionaux ( type ADEME, Agence de l'eau,...)	500k€		2,0%	10 000 €	
	<u>9</u>	Dispositifs Européens (type FEDER, INTERREG, LIFE, ...)	500k€		2,5%	12 500 €	
	<u>10</u>		1M€		3,0%	30 000 €	
	<b>Somme des forfaits</b>				<b>17 000 €</b>	<b>Somme commissions succès</b>	

Considérant que ces prix unitaires seront activés par des bons de commandes en fonction des dossiers de demande de subvention souhaités par le SIZIAF,

Vu la décision de la CAO en date du 13 janvier 2022,

Le comité syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **Autorise** le Président à signer le marché avec le cabinet INIUM qui a présenté l'offre la plus avantageuse,
- **Autorise** le Président à signer les éventuels avenants au futur marché

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdit,

Le Président  
  
 André KUCHCINSKI